

## **Rapport annuel : Opco EP poursuit le déploiement de réponses concrètes au défi des compétences**

**Opco EP dévoile ses résultats pour 2022, marqués par une croissance substantielle de son activité. Le nombre de stagiaires formés a augmenté de 11 %, soit 691 446 salariés de plus de 180 000 entreprises, renforçant ainsi son ancrage territorial. Opco EP confirme également son statut d'acteur majeur de l'alternance, représentant près d'un cinquième des contrats en alternance signés en France.**

Ce développement s'inscrit dans une vision locale forte, assurant un support efficace aux entreprises. La collaboration entre instances paritaires s'est également intensifiée, reflet d'une synergie grandissante entre le Conseil d'administration, les branches professionnelles et les Commissions paritaires régionales. Enfin, Opco EP s'est attaché à enrichir son offre de services.

### **Un accroissement de l'activité et un ancrage territorial renforcé**

L'accroissement de l'activité d'Opco EP en 2022 s'est matérialisé par une augmentation substantielle du nombre de bénéficiaires.

**« Cette croissance s'inscrit dans une vision territoriale forte, où Opco EP possède le réseau le plus étendu de tous les Opcos, en cohérence avec sa vocation de service aux professionnels de la proximité »** souligne **Aline Mougnot, Présidente d'Opco Ep**. La présence d'Opco EP dans presque tous les départements, les villes de plus de 100 000 habitants et les territoires ultramarins renforce l'ancrage local, avec un interlocuteur dédié à moins de 2 heures de chaque entreprise et des équipes de gestion présentes sur tout le territoire pour soutenir les conseillers de proximité.

### **Un renforcement de l'articulation entre les différentes instances**

L'année 2022 a également été marquée par un renforcement significatif de l'articulation entre les différentes instances paritaires au sein d'Opco EP. **« En particulier, l'année 2022 a été marquée par une volonté forte de renforcer opérationnellement l'articulation entre les branches professionnelles et les projets de territoire. Pour autant, il reste à consolider et augmenter cette synergie afin qu'elle gagne en efficacité »** indique **Céline Schwebel, Vice-présidente d'Opco EP**. Cette dynamique collaborative continue d'évoluer et sera consolidée pour garantir une efficacité accrue et une fluidité optimale dans les actions entreprises.

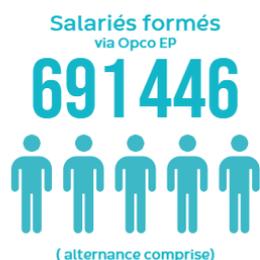
### **Un enrichissement de l'offre de service et une consolidation pour l'avenir**

L'enrichissement de l'offre de service d'Opco EP en 2022 a pris différentes formes, de la croissance quantitative des dispositifs de formation à la dématérialisation des procédures. Opco EP a ainsi poursuivi son engagement en faveur du développement des compétences au bénéfice des salariés et de la promotion de la formation en apprentissage dans tous les niveaux de diplômes, allant de l'infra-bac à l'enseignement supérieur, en veillant à le rendre toujours plus inclusif et innovant.

**En cette quatrième année d'existence, Opco EP a atteint un stade de maturité, ayant mis en place ses organes de gouvernance et ses missions conformément à la réforme de 2018.**

Ce rapport d'activité 2022 est donc l'occasion pour la nouvelle présidence paritaire de saluer le travail et les beaux résultats obtenus lors la précédente mandature.

Cette étape ne marque pas la fin de l'évolution et du développement. « **Les équipes d'Opco EP continuent de renforcer l'offre de services, d'améliorer les outils et les processus, tout en se préparant aux prochaines étapes de l'évolution et du développement de l'organisation** » précise Arnaud Muret, Directeur général d'Opco EP.



Consultez le rapport d'activité 2022 en ligne : <https://www.opcoep.fr/rapport-d-activite-2022/>

### À propos de l'Opco des Entreprises de proximité

Né de l'accord constitutif interprofessionnel signé par la CPME, l'U2P et 5 confédérations syndicales de salariés, CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, CGT-FO, l'Opérateur de compétences des Entreprises de Proximité (Opco EP) est un des principaux acteurs dans l'écosystème de la formation professionnelle et de l'apprentissage.

L'Opco EP apporte un appui technique aux 53 branches professionnelles et à l'interprofession de son champ de compétences, couvrant un total de 434 600 entreprises et 2,4 millions de salariés, en matière de Gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences (GPEC), de création de certifications professionnelles et de définition des niveaux de prise en charge des contrats en alternance.

Il assure également le financement des dispositifs d'alternance (contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation et promotion ou reconversion par l'alternance - « Pro A »). S'appuyant sur son maillage territorial (96 implantations partout en France, y compris dans les départements et régions d'Outre-mer), l'Opco EP accompagne les petites et moyennes entreprises dans l'analyse et la définition de leurs besoins en matière de formation professionnelle au regard des mutations économiques, écologiques de leur secteur. Éclaireur sur les mutations de l'emploi, l'Opco EP conduit également une mission d'observation afin de permettre aux branches, aux entreprises et aux salariés d'anticiper les transformations à venir.

[opcoep.fr](http://opcoep.fr)

**Présidente : Aline Mougenot**

**Vice-présidente : Céline Schwebel**

**Directeur général : Arnaud Muret**

**Contact presse :**

Manon Daffara, responsable de la communication corporate : 06 29 44 30 69 -

[manon.daffara@opcoep.fr](mailto:manon.daffara@opcoep.fr)